



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### statistiques

Question écrite n° 94018

#### Texte de la question

Mme Delphine Batho interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les dépenses d'études d'opinion et de sondages de son ministère. Elle lui demande le montant global des dépenses d'études d'opinion et de sondages effectuées en 2008 et en 2009, ainsi que les montants prévus pour 2010 et 2011. Elle lui demande également de bien vouloir préciser le coût et le sujet de chaque sondage ainsi que le nom de l'institut qui l'a réalisé.

#### Texte de la réponse

Les dépenses en études et sondages du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche sont réalisées dans le cadre de marchés publics. Un marché prenant effet en juillet 2009 et reconduit en 2010, lie le ministère à des instituts de sondages spécialisés dans l'étude de l'opinion publique en fonction des différentes méthodologies d'enquêtes : « enquêtes qualitatives cibles externes et internes » (lot 1), « enquêtes quantitatives omnibus grand public en face à face » (lot 2), « enquêtes quantitatives omnibus grand public par téléphone » (lot 3), « enquêtes quantitatives ad hoc en face à face cibles externes et internes » (lot 4), « enquêtes quantitatives ad hoc par téléphone cibles externes et internes » (lot 5), « enquêtes qualitatives et quantitatives par téléphone et en face à face cibles externes et internes » (lot 6), « enquêtes qualitatives et/ou quantitatives en ligne cibles externes et internes » (lot 7), « études de mesure des perceptions et des jugements du public à l'égard de documents audiovisuels » (lot 8). Pour la période 2006-2009, les études et sondages du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche étaient réalisés dans le cadre du précédent marché (8 lots également). En 2008, le montant des dépenses en études d'opinion du ministère était de 233 162 EUR. cinq études d'opinion ont été conduites avec deux instituts. En 2009, les dépenses en études d'opinion du ministère ont été de 328 322 EUR. Quatorze études ont été réalisées avec quatre instituts. En 2010, le montant des dépenses du ministère en études d'opinion est actuellement de 104 281 EUR. Trois études ont été réalisées avec trois instituts. Pour 2011, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche prévoit une dépense de 150 000 EUR en études d'opinion.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Delphine Batho](#)

**Circonscription :** Deux-Sèvres (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 94018

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

#### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 23 novembre 2010, page 12611

**Réponse publiée le** : 1er février 2011, page 1002